

Mars - Avril 2019 n°

108



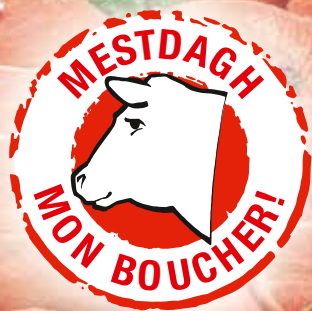
l'hamoir

Aux rythmes de l'Ourthe

COMBLAIN-LA-TOUR // FILOT // FAIRON // HAMOIR

Photo de Georges Blandine

LE SPÉCIALISTE DU FRAIS À CÔTÉ DE CHEZ VOUS



Hamoir

Boulevard Pieret, 32
4180 Hamoir

Tél. 086/38.76.21

Heures d'ouverture:

du lundi au samedi de 8h30 à 19h,
dimanche et jours fériés de 8h à 18h.



market
Groupe Mestdagh

groupemestdagh.be



Le mot du Bourgmestre

Le printemps a pointé le bout du nez avec quelques semaines d'avance, réduisant la période hivernale à quelques semaines, parsemées de quelques gelées et de faibles chutes de neige.

La période d'adaptation des nouveaux représentants communaux a aussi été très courte, tant le nombre de dossiers et chantiers est important. Jugez plutôt.

Le CPAS s'est attelé à mettre en place un service spécifique pour les aînés et a lancé un nouveau marché pour la confection des repas à domicile. Un nouveau plan de cohésion sociale (PCS) est en discussion avec les communes partenaires de Ferrières et Comblain-au-Pont.

Au niveau communal, le chantier de la maison des associations a bien démarré et on commence à deviner les différents locaux qui seront bientôt à la disposition des associations et instances communales. Plusieurs dossiers concernant nos cimetières avancent à grands pas (voir article). Quelques travaux de voiries et marquages routiers sont programmés pour les prochaines semaines.

Les travaux d'agrandissement de l'école de Fairon ont débuté, obligeant nos petites têtes blondes à migrer vers Hamoir jusqu'en fin juin.

De nombreux appels à projets sont lancés par la région wallonne et nous tentons d'y répondre afin d'obtenir quelques subsides bien utiles.

Nous préparons activement le programme d'investissement communal 2019-2021. Nous disposons d'un droit de tirage de 290.000 € qui doit nous permettre de réaliser des travaux pour un montant de 485.000 € (voiries, bâtiments, éclairage public...). Hors, nous avons évalué nos besoins à près de 4.000.000 € ! Inutile de vous dire qu'il faudra prioriser nos choix avec sagesse et rigueur.

Dans ce contexte, il est indispensable de chercher d'autres sources de financement via d'autres ministères (tourisme, sport, développement rural, patrimoine...). Cette situation nous impose également de gérer le quotidien avec sagesse afin de dégager des marges de manœuvre pour financer quelques investissements sur fonds propres.

Tout cela nécessite créativité, ténacité et esprit d'équipe mais rend la fonction de mandataire communal tellement passionnante.

Un petit mot pour vous préciser que les permanences du bourgmestre sont dorénavant alignées sur la permanence administrative du samedi matin (10h – 12 h). Mais n'hésitez pas à me contacter à d'autres moments si vous souhaitez me rencontrer.

Enfin, une date à noter dans votre agenda : la journée des Hamoiriens. Le 21 septembre, dans le parc Biron de Comblain-la-Tour, nous vous proposerons la 1^{ère} journée des Hamoiriens. Une journée qui regroupera différentes manifestations (primes de naissance, accueil des nouveaux habitants, trophées sportifs, remises des prix des concours photos et façades fleuries) et mettra à l'honneur quelques associations actives sur notre territoire. Ce sera aussi l'occasion de célébrer le 60^{ème} anniversaire du festival de jazz de Comblain-la-Tour. Le programme est en préparation et nous vous le dévoilerons dans le prochain bulletin.

Et pour conclure, je vous souhaite une agréable lecture de ce bulletin particulièrement fourni et vous invite à suivre l'actualité de notre commune sur notre site internet www.hamoir.be.

Origine de certains noms de rue

Derrière certains noms de rue, se cachent certaines personnalités qui ont marqué la vie de nos localités. Il me semble intéressant de s'en souvenir.

Impasse Defêchereux :

Cette rue porte le nom d'un héros de la guerre de 14-18, originaire de Kinkempois mais dont la maman, Léonie Godefroid, habitait Hamoir et à qui il rendait visite très souvent.

A 24 ans, il fut arrêté par les Allemands à la frontière en possession de documents pour les services de renseignement et fusillé en 1915.

Rue Fernand Ponthier :

Peintre né à Comblain-au-Pont le 29 mars 1885 et décédé à Hamoir le 20 novembre 1952. La rue portant son nom fut inaugurée le 6 juin 1975 et une exposition de ses œuvres eut lieu à Hamoir en 2018.

Quai Lhoest :

Entrepreneur qui en 1888 fut chargé de la démolition du pont

de Hamoir du XVIII^{ème} siècle, endommagé 8 ans plus tôt. Il est le fils d'Henri Lhoest et de Marie Otte de Hamoir.

Rue Puck Chaudoir :

Né en 1873 et propriétaire du château de Lassus à cette époque, il fut bourgmestre de Hamoir de 1905 à 1912 et de 1918 à 1921. Il est également le créateur du premier corps de pompiers de Hamoir en 1896. Il décède à 57 ans dans un accident de voiture en France.

Boulevard Pieret :

1^{er} bourgmestre de Hamoir de 1831 à 1849 et de 1867 à 1891.

Rue Joseph Huberty :

Né en 1886 et décédé en 1957, Joseph Huberty fut le fondateur des « Joyeux Cyclistes » de Comblain-la-Tour en 1907. Auteur, chansonnier et poète wallon, il a fait rire et pleurer Comblain-la-Tour.

Transformation des cimetières communaux : de nouveaux aménagements et des cimetières plus verts en perspective

Depuis 2016, la commune a entamé une réflexion approfondie sur la question de la gestion et de l'aménagement de ses cimetières.

Outre le manque de places disponibles dans les cimetières de Fairon et de Hamoir, c'est aussi les nouvelles réglementations qui ont vu le jour ces dernières années en matière de gestion des funérailles et sépultures (Décret du 9 mars 2009 et ses adaptations des 23 janvier 2014 et 5 décembre 2016) mais aussi de réduction des pesticides (Plan de réduction de **produits phytopharmaceutiques** depuis le 1 juin 2014 - **Objectif, le «Zéro Phyto» au 1^{er} juin 2019**) qui ont orienté nos choix en la matière.

Ce processus de réflexion se développe sur plusieurs axes :

- modernisation des outils de gestion (registre et plans sur ArcGis) ;
- préservation historique et valorisation du patrimoine funéraire ;
- affichage et reprise des concessions reconnues en défaut d'entretien ;
- création d'ossuaires
- aménagement de nouvelles zones de caveaux et de pleine terre
- diversification et création d'espaces spécifiques (aire de dispersion, parcelles des anges/étoiles, zone de cavurnes, etc.) ;
- entretien, embellissement et verdurisation des espaces ;
- recherche de fonds et subsides afin de soutenir les projets réalisés en partenariat avec des associations environnementales et le SPW.

Vous l'aurez certainement remarqué, la commune réalise régulièrement d'importantes campagnes d'affichages des sépultures en défaut d'entretien (1997, 2013, 2016 et 2018). Les mœurs évoluant toujours plus vite, la commune aimerait proposer une plus large palette de pratiques funéraires correspondant davantage aux souhaits de chacun. C'est pourquoi, elle a introduit 2 dossiers d'appels à projets subsidiés pour les cimetières de Fairon et de Comblain-la-Tour et qui ont été validés par le SPW dans le cadre de la Semaine de l'arbre (2.500 euros) et par la Cellule de Gestion du Patrimoine Funéraire de la DGO4 (15.000 euros).

Les appels à projets

En effet, consciente de l'ampleur des possibilités et des investissements nécessaires, la région wallonne a lancé une procédure d'appel à projet en 2017 afin de soutenir les communes et leur permettre de mener des travaux d'embellissement, de rénovation et de mise en conformité des cimetières. C'est dans ce cadre que la commune de Hamoir a été sélectionnée afin de réaliser la création d'un espace cinéraire complet au cimetière de Comblain-la-Tour. Le projet réalisé par l'asbl Ecowal prévoit un espace cinéraire de type paysager pourvu d'une nouvelle aire de dispersion, de columbarium, de cavurnes, d'urnes en pleine terre et d'un espace de prise de parole. Une parcelle des étoiles et des anges devrait également être aménagée

dans la foulée sur fonds communaux exclusivement.

Le projet de création d'une nouvelle aire de dispersion dans le cimetière de Fairon s'inscrit, lui, dans le cadre de la Semaine de l'arbre. En effet, chaque année, le SPW soutient plusieurs projets communaux pour l'aménagement d'espaces verts publics. L'occasion de proposer un espace plus vert et plus accueillant au cœur du cimetière. Le projet également réalisé par Ecowal propose un espace de recueillement aménagé de plantations et d'une bande de pelouse fleurie.



Ces projets devraient être finalisés dans le courant de l'année 2020.

Si le cimetière de Fairon dispose déjà d'un nouvel ossuaire, il est également prévu d'en créer un sous peu dans le cimetière de Hamoir. A court, moyen et long terme, la commune envisage la

reprise des zones de sépultures en défaut d'entretien ainsi que l'aménagement et la valorisation de certaines sépultures d'intérêt historique local, la création d'ossuaires spécifiques pour les anciens combattants, la mise en place d'allées de caveaux, l'enherbement de certaines allées «test», ... sans oublier la réfection des murs d'enceinte et bien entendu la participation à de nouveaux appels à projets qui permettront de pérenniser ces ambitieux projets sur le long terme.

CCATM-CLDR

La CCATM-CLDR joue un rôle essentiel dans la consultation citoyenne dans la mesure où cette commission remet des avis obligatoires ou d'initiative sur des dossiers d'urbanisme, d'aménagement du territoire, de mobilité mais aussi sur les projets de développement rural.

En ce début de législature, nous devons renouveler cette instance en respectant la procédure très stricte imposée par la région wallonne.



APPEL A CANDIDATURE

POUR LE RENOUELEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ

Le Collège communal de Hamoir procède au renouvellement intégral de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

- 1° une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
- 2° une répartition géographique équilibrée ;
- 3° une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
- 4° une répartition équilibrée hommes- femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et des membres de la commission.

L'acte de candidature (disponible sur le site internet de la commune – www.hamoir.be) contient :

- 1° les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune.

2° parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci ;

3° lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Les membres de la CCATM seront également membres de la CLDR (commission locale de développement rural) qui suit les dossiers de notre PCDR (programme communal de développement rural).

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au collège communal au plus tard le 29/03/2019.

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) ;
- soit par courrier électronique ;
- soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale.

Toute demande de renseignement ou de formulaire d'acte de candidature est adressée à : Service Cadre de Vie, Mélanie JASPART, 086/219.930 – melanie.jaspart@hamoir.be – rue de Tohogne, 14 à 4180 Hamoir

Permanences du samedi : modifications

Dans le but de mieux servir le citoyen, notre administration sera dorénavant ouverte le samedi matin de 10h à 11h45 – excepté du 15 juillet au 20 août et certains jours fériés.

Nos services sont en mesure de gérer le dépôt et la reprise de documents :

- Les domiciliations.
- Les légalisations de signature.
- Les demandes de permis de conduire.
- Les demandes de carte d'identité.
- Les compositions de ménage et certificats de domicile.
- Les demandes de passeport.

Dans le futur, nous vous offrirons un outil numérique permettant de solliciter un rendez-vous durant les heures de bureau avec

les agents concernés et de commander un certain nombre de documents en ligne.

Dès aujourd'hui, il est possible en cas de difficulté d'horaire, de solliciter par téléphone un rendez-vous en dehors des heures d'ouverture au public avec l'agent qui traite votre dossier.

Rappel : nos bureaux sont ouverts au public :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Le mercredi de 13h à 16h.

Le samedi de 10h à 12h.

Nouveau ! Ecrivain public à Hamoir !

Vous habitez notre belle commune de Hamoir ? Vous éprouvez des difficultés à la lecture ou à la compréhension de documents écrits ? Vous ne savez comment répondre à un courrier ?

L'écrivain public Christian Laermans est là pour vous apporter un soutien gratuit et confidentiel à la compréhension et à la rédaction de courriers administratifs ou privés.

Il peut vous aider à

- présenter une lettre de motivation, dans le cadre de la recherche d'emploi ;
- écrire une lettre de réponse dans le cadre d'une réclamation, d'un contentieux ;
- demander un étalement de paiements ;
- et bien d'autres écrits.

Il peut aussi vous aider à devenir plus autonome dans vos démarches.

La commune de Hamoir soutient ce projet en mettant à disposition un local, à la maison communale, où il peut vous recevoir en toute tranquillité et confidentialité.

Il est disponible pour vous aider. Pour une bonne organisation, merci de l'appeler préalablement pour fixer un moment de rencontre. Vous pouvez le contacter par téléphone au 0496.50.44.26. En cas d'absence, laissez-lui un message, afin qu'il puisse vous rappeler.

Pendant une période d'essai, il sera disponible tous les PREMIERS et TROISIEMES LUNDIS du mois de 13h à 16h à la commune.

Si besoin, il peut se déplacer chez vous. Dans ce cas, une petite participation de 4 € sera demandée.



Elections du 26 mai : volontariat des assesseurs.

Envie de renouveler une expérience enrichissante ou tout simplement de tenter l'aventure ?

Tout électeur peut se déclarer volontaire pour la fonction d'assesseur (auprès d'un bureau de vote ou de dépouillement).

En quoi consiste la fonction d'assesseur ?

Les assesseurs assistent le président du bureau en fonction des tâches qui lui sont conférées par ce dernier et ce, en fonction du type de bureau dans lequel l'assesseur désigné effectue sa prestation.

Dès lors, dans un bureau de vote, les assesseurs pourront être amenés à vérifier les bulletins de vote, pointer les électeurs présents sur le registre de scrutin, remplacer le président en cas d'absence de ce dernier, accompagner les électeurs assistés



dans l'isoloir, tenir le registre des électeurs, ...

Dans un bureau de dépouillement, l'assesseur contribuera à la comptabilisation des bulletins et à la comptabilisation des voix des listes et des candidats.

Un assesseur doit remplir certaines conditions :

- être de nationalité belge ;
- être de domiciliation dans notre commune ;
- être âgé 18 ans ;
- être inscrit sur les registres de population
- jouir des droits de vote.
- Ne peuvent prétendre à assurer la fonction d'assesseur :
 - les candidats ainsi que les témoins de parti, les détenteurs d'un mandat politique ;
 - les directeurs généraux, les directeurs financiers, les receveurs provinciaux.

Si vous souhaitez vous inscrire en tant qu' « assesseur volontaire », signalez-vous auprès de la commune par mail (susan.belboom@hamoir.be), par téléphone (086/219.941) ou par courrier (Administration communale de Hamoir, Rue de Tohogne 14 à 4180 Hamoir).

Le SPF Finances vous aide à remplir votre déclaration IPP.

Le jeudi 16 mai de 9 h à 16 h et le lundi 20 mai de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, les agents du SPF finances seront au hall omnisports de Hamoir pour vous aider à remplir votre déclaration à l'impôt des personnes physiques ou celle d'un parent ou d'un ami.

Attention ! Vous devez vous munir de votre carte d'identité ou de celle de la ou des personnes que vous représentez.

Prise de rendez-vous obligatoire.

Du lundi au vendredi, de 8h à 16h au 0496/124 340



Rappel de la procédure d'obtention des passeports

Les vacances approchent, il est donc temps de prévoir vos documents de voyage.

Pour obtenir un passeport, vous devez :

- restituer l'ancien ;
- fournir une photo couleur sur fond blanc ;
- prévoir 35 € pour un enfant de moins de 18 ans et 210 € en urgence ;
- prévoir 70 € pour un adulte et 245 € en urgence ;
- vous présenter personnellement au service population.

Le délai normal est de 5 jours ouvrables à partir du lendemain de la demande, mais, par expérience, nous vous conseillons de prévoir 10 jours ouvrables.

En urgence, pour une demande introduite avant 15 h, le passeport arrive le lendemain, excepté les week-end et jours fériés.



Aidez-nous à entretenir notre éclairage public

Ores, notre gestionnaire de réseau de distribution d'énergie (GRD), est chargé de l'entretien de notre éclairage public. Ores intervient sur signalement d'une panne dans un délai de 14 jours.

Vous constatez un point lumineux défectueux devant chez vous ou dans votre quartier, signalez-le via

le site <https://www.ores.be/particuliers-et-professionnels/panne-eclairage-public> en utilisant le numéro se trouvant sur le poteau ou en le localisant sur la carte active proposée par le site. C'est simple, efficace et utile !

Soirée pour le Climat

Nous sommes fiers de vous annoncer que la commune de Hamoir a adhéré au projet POLLEC 2 (POLitique Locale Energie Climat). Ce programme permet aux communes wallonnes de bénéficier d'un soutien dans l'élaboration d'un Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC). En adhérant à POLLEC 2, la commune de Hamoir s'est engagée à diminuer la consommation d'énergie de 40% et ce, en impliquant tous les citoyens et acteurs de la commune à participer au projet. Le 30 mars 2018, dans le cadre de la journée « Qu'est-ce qu'on attend ? », nous avons signé la « Convention des Maires pour le Climat et l'Energie ».

Nous organisons une réunion sur la thématique de l'énergie et du climat afin de réfléchir ensemble à des pistes d'actions concrètes permettant la diminution de notre consommation d'énergie. Il va de soi que les 40% d'économie d'énergie ne pourront être atteints qu'avec le soutien et la participation de



**Convention des Maires
pour le Climat et l'Energie**

tous les acteurs et citoyens de la commune. Nous vous invitons dès lors à participer à cette réflexion et à nous faire part de vos suggestions quant aux éventuelles actions à mener pour sensibiliser la population et adopter un comportement plus responsable et durable envers notre planète.

Si vous voulez être acteur du changement et participer à la transition énergétique au niveau de notre territoire, **venez nous rejoindre le jeudi 28 mars 2019 à 19h00 au hall omnisports de Hamoir.**

Crêpes party chez les maternelles de Filot

Ce vendredi 1^{er} février, veille de la chandeleur, ... nous avons mangé... des crêpes !!!

Le matin, les élèves de maternelle ont préparé la pâte...

L'après-midi, nous nous sommes rassemblés dans le réfectoire avec les grands de primaire pour partager un moment de convivialité pour une CREPES PARTY !!!





Quoi de neuf au Conseil Communal ?

En tant que président du conseil communal fraîchement élu, il m'a été confié la mission de communiquer vers nos citoyens afin de les informer de l'activité du conseil communal.

Dans ce cadre, c'est avec grand plaisir que je vous propose de prendre connaissance d'un résumé des points qui nous ont occupés lors des 3 derniers conseils :

Conseil du 3 décembre 2018 :

Présents : Tous

- Prestation de serment et installation dans leurs fonctions du bourgmestre (Patrick Lecerf), des échevins membres du collège (M. Legros, L. Jacob, A. Sauvage et M-N. Minguet), et des conseillers communaux (P. Silvestre, M. Flamaxhe, P. Dogné, A-C. Colin, J-C. Poncelet, I. Coulée, F. Heneaux et J. Hicquet).
- Désignation du président du conseil communal (P. Silvestre), (vote à l'unanimité).
- Désignation des conseillers de l'action sociale (président L. Jacob), (conseillers: A.Van Mullem, E. Culot, F. Lecarte, C. Lejeune, M-F. Gillet, R. Momin, I. Coulée, M-P. Henry).
- Adoption du pacte de majorité, (vote à l'unanimité).
- Désignation de notre représentant au sein du conseil de police de la zone du Condroz (J-C. Poncelet), (12 voix pour et 1 abstention).

Conseil du 20 décembre 2018 :

Présents : Tous, sauf Jean-Claude Poncelet et Isabelle Coulée qui sont excusés

- Conseil commun Commune – CPAS : présentation du rapport concernant le budget du CPAS et des synergies mises en place, (vote à l'unanimité).
- Présentation et approbation de la déclaration de politique communale, (vote à l'unanimité).
- Présentation et approbation du budget ordinaire et extraordinaire 2019 du CPAS, (vote à l'unanimité).
- Présentation et approbation du budget ordinaire et extraordinaire 2019 communal, (11 voix pour et 2 abstentions F. Heneaux et J. Hicquet).
- Déclaration d'apparements des mandataires et désignation des représentants au sein des inter-communales, associations, commissions et autres organismes.
- Présentation et approbation des ristournes octroyées aux clubs occupant le hall omnisports, (vote à l'unanimité).

Conseil du 28 janvier 2019 :

Présents : Tous

- Présentation et approbation du règlement d'ordre intérieur du conseil communal, (vote à l'unanimité).
- Décision de principe afin d'entamer les procédures pour la mise en vente d'une partie de parcelle communale cadastrée « Es Thier A n°635 X » à Hamoir, (11 voix pour, 1 abstention F. Heneaux et 1 voix contre J. Hicquet).
- Vente de bois marchands exercices 2019, (vote à l'unanimité).
- Révision du schéma de développement du territoire (SDT) : avis favorable pour autant que les remarques spécifiques à la commune de Hamoir transmises au SPW soient prises en compte, (vote à l'unanimité).
- Dissolution de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité en place. Renouvellement de ses membres via un appel public à candidatures, (vote à l'unanimité).
- Modification du règlement d'ordre intérieur du camping communal au niveau des dates de son ouverture et de la limitation de la durée du camping de passage, (vote à l'unanimité).

Si vous le désirez, vous êtes toujours les bienvenus pour assister aux séances publiques du conseil communal. Vous trouverez l'ordre du jour ainsi que le procès-verbal du conseil précédent sur le site internet de la commune de Hamoir (<https://www.hamoir.be/ma-commune/vie-politique/conseil-communal/ordres-du-jour>).

Les membres du conseil et moi-même restons bien entendu à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.





Conseil Communal des Seniors

Un rappel très important en ce début d'année : nous n'envoyons plus de toute-boîte pour signaler nos activités, toutes les informations se trouvent dorénavant dans l'Agenda mensuel de l'Office du Tourisme ! C'est une petite page précise, bien rédigée, colorée et très sympa. Mettez-la sur la porte de votre frigo !

Vous y trouverez toutes les activités prévues sur la commune et souvent un grand encart concernant notre programme du mois.

Ceci est déjà valable en ce qui concerne la visite de l'expo « Génération 80 expérience » à la gare des Guillemains le jeudi 4 avril prochain. Une très belle exposition qui concerne aussi bien ceux qui avaient 20 ans ou + en 1980 que les jeunes de maintenant : les PC, les GSM, la T.V., le cinéma, les grands événements, l'actualité, l'environnement, les orchestres et les chanteurs qui nous ravissent encore actuellement, tous les progrès de notre vie de tous les jours et de la médecine.

Tout sera mis en œuvre pour vous faciliter les réservations : en vous inscrivant avant le 21 mars à l'Office du Tourisme (info@othamoir.be ou 086/38 94 43) vous aurez l'assurance d'obtenir votre billet senior A/R + votre entrée à l'expo pour la somme de 15,70 euros à verser sur le compte du C.C.S. Un de nos membres sera présent sur le quai de la gare pour vous accueillir. Toutes les informations complémentaires sont dans l'Agenda de l'Office du Tourisme depuis début mars.

Autres activités déjà prévues :

1) Le voyage en Allemagne organisé par Lucien Brassine et Francine Louys, début mai, annoncé par une large publicité par affiches apposées dans l'entité de Hamoir depuis novembre. (renseignements auprès de L. Brassine -----)

2) La visite des coins méconnus de la commune en juin (date à fixer en fonction de la disponibilité du car communal). Elle sera mentionnée dans l'Agenda de l'Office du Tourisme de mai ou juin.

Réputation renommée,
vision claire

blim.be
immobilière - makelaars

Comblain-au-Pont
Place Leblanc, 28

04 383 56 59
www.blim.be

Aywaille
Rue Jean Wilmotte, 2A

Tout roule pour « l'Ourthe Express » !

Pour le taxi social que nous partageons avec la commune de Comblain-au-Pont, l'année 2018 s'est terminée avec un bilan plus que positif.

En effet, pas moins de 373 courses furent réalisées durant l'année écoulée. L'essentiel des trajets étant effectué dans le cadre de rendez-vous médicaux ou pour acheminer les bénéficiaires vers les magasins de nos communes afin d'y réaliser leur achats. Si la demande diminue en juillet et août, il faut noter qu'au moins une course par jour est déjà réservée jusqu'à fin avril 2019...

Nous ne pouvons que nous réjouir de ce succès, car cela démontre que le taxi remplit son rôle et surtout répond à un véritable besoin sur notre territoire rural. C'est pourquoi nous avons l'ambition pour 2019 d'augmenter sa capacité de

3) L'excursion intergénérationnelle du mois d'août dont on vous reparlera.

L'année 2018 s'est terminée avec la distribution des cadeaux aux personnes de 80 ans et + avec le même accueil et le même plaisir. On continuera !

L'année 2019 a débuté avec le traditionnel « Goûter de l'an neuf » à Fairon : beaucoup de fidèles et de nouveaux venus dans une excellente ambiance.

La composition du Conseil Communal des Seniors a subi quelques modifications en raison du changement de législation. Vous trouverez sur le site de la Commune les noms de toutes les personnes auxquelles vous pouvez vous adresser en toutes circonstances.

Madame Meurice se tient toujours à votre disposition quand vous le désirez, n'hésitez pas à la contacter : 0474/ 92 98 67 ou isabelle-meurice@skynet.be.

EXPO
JEUDI 4 AVRIL 2019
« GENERATION 80 Expérience »
A la Gare des Guillemains à Liège

Pour ceux qui avaient 20 ans ou + en 1980 ou les jeunes de maintenant les PC, les GSM, la T.V., le cinéma, les grands événements, l'actualité, le sport, l'environnement, les orchestres et les chanteurs, tous les progrès dans notre vie quotidienne.

Visite ouverte à tous, organisée par le Conseil Communal des Seniors

Départ en train à 13h 05 de Hamoir et 13h 10 de CLT. en wagon privé.
Un membre du C.C.S. vous accueillera.

Prix tout compris : 15,70 euros sur le compte du C.C.S. de Hamoir n° BE97 0016 1344 4749 BIC GEBABEBB.

Date limite de réservation : 21 mars 2019

Réservations obligatoires
info@othamoir.be 086/38 94 43

Thibaut WONNER, Pharmacien
33, Rue du Pont 4180 HAMOIR
Tel : 086/38.80.28

Accompagnement et schémas de médication - Homéopathie - Phytothérapie - Bandagisterie

Lundi au Vendredi : 9h-12h30 / 13h30-18h30 Samedi : 9h-12h30

CAUDALIE

Louis Widmer

THUASNE

Tilman

fonctionnement, avec le secret espoir de doubler le nombre de courses réalisables... et d'ainsi en faire profiter tous ceux qui en ont besoin.

Or ce projet fonctionne notamment grâce aux conducteurs volontaires encadrés par la coordinatrice du plan de cohésion sociale, qui prennent leur rôle très à cœur. Pour atteindre notre objectif 2019, nous sommes donc à la recherche de deux nouveaux conducteurs volontaires.

Intéressé ? Contactez l'équipe au 0490/42.33.15
(joignable du lundi au jeudi de 9h à 12h)
ou par mail ourthexpress@gmail.com .

Pour rappel:

- Le taxi circule du lundi au vendredi de 9h à 16h sur le territoire suivant : Hamoir, Comblain-au-Pont et les communes limitrophes que sont Anthrignes, Aywaille, Durbuy, Esneux, Ferrières, Ouffet et Sprimont.
- Disponible pour les habitants des communes de Hamoir et Comblain-au-Pont.
- Réservation 2 jours minimum à l'avance.
- Le taxi peut être utilisé pour :
 - Rendez-vous médicaux.
 - Rendez-vous recherche emploi.

- Rendez-vous démarches administratives dans une administration communale par exemple.
- Visite à des proches.
- Activités de cohésion sociale ou d'insertion sociale.
- Courses alimentaires ou autres, mais uniquement sur le territoire des communes de Hamoir et Comblain-au-Pont.
- Coût : 2€ pour les 10 premiers kilomètres et 0,30€ par kilomètre supplémentaire.

Grimentz 2019 pour les jeunes : A vos agendas !

Vu le succès des trois éditions précédentes, la commune de Clavier, en partenariat avec les communes de Hamoir et Ouffet, propose à nouveau une semaine de dépaysement complet aux jeunes de 12 à 17 ans (nés entre 2002 et 2007) dans un petit village de montagne en Suisse.

Cette initiative vise à permettre à nos jeunes d'en rencontrer d'autres de la région, de passer du temps entre amis ou encore de découvrir la montagne en été.

Où ? A Grimentz, dans la vallée du Val d'Anniviers, dans les Alpes Valaisannes.

Quand ? Du 14 au 21 juillet.

Hébergement dans un chalet de montagne, pension complète, transport en car, encadrement par des professionnels (enseignants, éducateurs,...).

Cette année encore, outre la randonnée, diverses activités et animations durant la semaine (sport, piscine, visites didactiques, découverte du patrimoine, de la faune et de la flore locales,...) seront également au programme.

Participation : 310€ par personne, 290€ à partir du 2ème enfant d'une même famille. Le coût du transport sera pris en charge par les communes. (En option, nous proposons une nuit en

refuge à 3000m pour 25€ supplémentaires...une expérience unique à vivre !)

Afin de privilégier la qualité du voyage, le nombre de participants sera limité à 45. Dans un premier temps, nous respecterons une proportion de 15 jeunes par commune. Après le 31 mars, les inscriptions supplémentaires seront prises en compte suivant leur date.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'échevine de la jeunesse Emilie Pirnay au 0495/82.06.36 ou par mail via emipirnay@gmail.com ou Isabelle Garroy au 086/ 34.94.27 ou via isabelle.garroy@clavier.be.

Pour les inscrits, une séance d'information, accompagnée de la projection des photos du voyage 2018, sera proposée à la salle du Conseil communal de Clavier (rue Forville, 1) **le jeudi 9 mai à 19h**. Vous pourrez y rencontrer une partie des accompagnants et poser toutes les questions qui vous paraissent utiles.

**Pour vous inscrire, contacter l'administration communale :
Isabelle Garroy au 086/ 34.94.27 ou via isabelle.garroy@clavier.be**

Services aux aînés

Ce service est dédié aux aînés de notre commune ainsi qu'à leurs aidants proches (famille, amis, voisinage,...). Il est assuré par une assistante sociale, Mme Vrydaghs Florence.

L'objectif de ce service est d'apporter soutien, accompagnement, informations et écoute spécifique à toutes personnes de plus de 65 ans concernant :

- les aides financières et matérielles, les services d'aide à domicile, les lieux d'accueil et d'hébergement, les activités récréatives ;
- l'activation des droits sociaux (pension, exonérations, aides diverses, ...);

- mise en place et coordination d'aides ou de soins à domicile, enquête sociale pour les demandes de repas ;
- recherche de partenariats et travail en collaboration avec divers partenaires dans l'objectif de rencontrer les aînés de la commune, de recréer du lien et de sortir de la solitude ;

Vous pouvez rencontrer Florence Vrydaghs lors d'une permanence tous les mardis matin de 9h à 11h30 dans les locaux du CPAS (2ème étage). Des rencontres à domicile sont bien sûr possibles sur rendez-vous.

Immobilière

Avenue Louis Libert, 1
4920 **AYWAILLE**
04 246 00 00

home **SCHMIDT** home

Route de Durbuy, 18
6940 **BARVAUX**
04 246 00 00

*Le spécialiste de
votre région*

www.schmidtwallonie.be

info@schmidtwallonie.be • Suivez-nous sur 



Entreprise générale de Maçonnerie
Création de piscines

**OLIVIER
LACHARRON** SCS



Hamoir - GSM : 0476 40 05 83 - lacha.oli69@gmail.com

Pharmacie BIA

F. BIA, Pharmacien



Produits vétérinaires • Homéopathie
Phytothérapie • Huiles essentielles
Bandagisterie agréée
Parking aisé gratuit

Rue Du Parc, 6 • 4180 Comblain-La-Tour



Tél. : 04/369 15 91

Hors Pair



**Opticien
LUNETTES
LENTILLES**

Ouvert du mardi au samedi
En Charlotte 22
BARVAUX
086 38 74 70

Liégeois - Barthélemy
Centre auditif
061/31 47 89

**Appareils
Auditifs**



 **Eric FRANKIGNOULLE**

Chauffage et Sanitaire

Gsm 0494/18.89.98



- Dépannage
- Entretien
- Placement
- Ramonage
- Plomberie

Tél./Fax : 086/38.77.08

e-mail :
mcfranki@hotmail.com

Rue du Vicinal, 67
4180 COMBLAIN-LA-TOUR

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition
rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/740 137 • F. 071/711 576

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!

info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseiller en communication,
M. Roland CROSSET se fera un plaisir de vous rencontrer.
087/26 78 86



L'école de Fairon est à l'étroit

Ça y est, les travaux ont commencé et dans quelques mois, les élèves pourront bénéficier d'une nouvelle classe. En effet, un nouveau local va être aménagé au-dessus de la classe du rez-de-chaussée afin d'offrir plus de confort aux enfants et aux enseignants. Pour ce faire, des baies devront être percées, un plafond abaissé et un escalier de secours construit.

Nous nous réjouissons déjà de la rentrée prochaine.



Les 4 écoles en scène

Le 20 janvier, les élèves des quatre écoles communales ont présenté un spectacle musical au hall omnisports. Chants, danses et farandoles étaient au programme. Ce fut également l'occasion pour les enseignants et les parents de se rencontrer autour d'un verre ou d'une part de gâteau. Un chouette moment de convivialité!

Planning des formations de l'Espace Public Numérique de Hamoir

Pour cette période de l'année, l'EPN vous propose les 2 formations suivantes :

Tablette

Au vu du succès de la dernière programmation, nous organisons une formation de 6 matinées sur « l'initiation à la tablette / smartphone Android ». Au travers de cette formation, il s'agira d'acquérir les bases les plus rudimentaires pour utiliser sa tablette de manière autonome. Nous comprendrons l'architecture de l'appareil afin de pouvoir s'y déplacer facilement. Nous apprendrons également à personnaliser, à organiser et à utiliser les différentes fonctionnalités de sa tablette. Nous aborderons également un point essentiel qu'est « Internet » en nous y connectant pour ensuite naviguer sur le Web, recevoir ses mails et enfin, installer des applications pour en augmenter les possibilités. Inscription obligatoire.

Matériel nécessaire : votre tablette ou smartphone « Android ». Des tablettes seront mises à disposition pour ceux qui n'en possèdent pas. C'est donc l'occasion de s'y essayer.

Quand ? Tous les lundis du 29 avril au 3 juin de 9h à 12h au 1^{er} étage du Presbytère de Hamoir situé Place Delcour (à côté de l'église).

Maintenance (PC)

Nous vous proposons une formation sur le thème de la « maintenance » de votre ordinateur. Au travers de cette formation, nous apprendrons à nettoyer en profondeur notre ordinateur et à réaliser une sauvegarde de nos données.

Matériel nécessaire : Une clé USB et son ordinateur (nous mettons des PC à disposition pour ceux qui n'en possèdent pas)

Quand ? Les lundis 17 et 24 juin de 9h à 12h au 1^{er} étage du Presbytère de Hamoir situé Place Delcour (à côté de l'église).

Pour rappel, tous les lundis après-midi de 13h à 16h, l'EPN organise des moments de permanence où vous pouvez venir poser toutes vos questions portant sur le numérique (ordinateur, tablette, smartphone, GPS, etc.). Ces questions peuvent concerner autant un éventuel achat, qu'un apprentissage, un problème rencontré, une manipulation précise, etc. Il n'y a pas de condition pour venir aux permanences. Ces permanences sont libres d'accès, accessibles à tout le monde et gratuites tout comme les formations.



Pour plus de renseignements ou une inscription aux formations : Pierre Lottin 04/369.21.77 ou

Epn.pierre.lottin@gmail.com ou directement sur place au Presbytère de Hamoir, Place Del Cour, n°11 (à côté de l'église).

Saint-Nicolas à l'école communale de Hamoir

Le vendredi 7 décembre, Saint-Nicolas est venu écouter les élèves de notre école chanter et réciter des poésies. Après quoi, il leur a offert une veste polaire et un sachet de friandises. La soirée s'est terminée autour d'un verre et d'un hot-dog pour les enfants et les parents qui le souhaitaient.



Ecole de Fairon : Animations sur l'environnement : « Goutte à Goutte »



Dans le cadre de notre projet « Ose le vert », nous sommes allés planter un noyer dans le cimetière de Fairon.

Nous pourrions le replanter dans notre nouvelle cour de récréation lorsque les travaux y seront terminés.

Les enfants de maternelle

Nous avons appris à trier les déchets grâce à diverses activités très amusantes : observer du compost avec un microscope, construire une petite table avec du carton, apprendre à recycler le papier soi-même...

Les enfants de P3 et P4



Les élèves des autres classes auront droit aussi à une activité dans les semaines à venir.

Ecole libre de Hamoir - Château d'Ice

Comme promis, Saint-Nicolas nous a invités au château d'Ice.

Nous nous sommes beaucoup amusés, nous avons joué dans la plaine de jeux, mais nous avons aussi fait des expériences scientifiques.

Nous avons fabriqué des bonbons à l'aide du jus de certains légumes. Nous avons découvert des mots savants comme le carotène extrait de la carotte, la chlorophylle extraite des épinards et enfin l'anthocyane extraite de la betterave.

Ensuite, nous avons fabriqué de la peinture, avec ce même jus, avec laquelle nous avons peint.

Nous avons aussi fait de nombreux jeux tels que des jeux d'équilibre, des jeux avec un parachute, des cerceaux...



Enfin, nous avons rencontré Icelot, le chevalier du château. C'était une belle journée ! Merci Saint-Nicolas.

Ecole libre de Hamoir - Marché de Noël

Le 14 décembre, à l'école Saint-Joseph, avec un peu d'avance, nous avons fêté Noël.

La soirée a commencé à l'église par le concert de Noël des enfants. Ils ont tous fait de leur mieux pour chanter avec entrain et joie. La fête s'est poursuivie à l'école. Après des heures de préparation, la cour et la salle ont été aménagées et décorées pour accueillir les enfants, les parents et les amis. Ceux-ci se sont retrouvés autour du bar pour partager un moment convivial.

Des artisans étaient présents pour mettre leurs produits à l'honneur et régaler les palais gourmands.

Bonne humeur et convivialité ont agrémenté cette belle soirée jusqu'au bout de la nuit...



Ecole de Comblain-la-Tour – Source-O-Rama

Le grand thème de cette année à l'école de Comblain-la-Tour, c'est l'eau ! Le 10 janvier, nos élèves de primaire sont allés se documenter sur ce vaste thème à Source-O-Rama à Chaudfontaine.

A côté du classique 'cycle de l'eau' et des incontournables 'états de l'eau', des sujets comme le réseau de distribution de l'eau, l'eau dans le corps humain ou la problématique de la consommation d'eau des sociétés d'ici et d'ailleurs ont été abordés.

Des animatrices dynamiques, une exposition interactive, des expériences, des jeux, une féerie de jets d'eau et même une superbe attraction en 4D ont contribué au succès de cette belle journée qui sera inévitablement source d'inspiration pour notre traditionnelle exposition de fin d'année.



Classes de neige - Hamoir- Grimentz

Ce 15 décembre 2018, les grands des 4 écoles communales prenaient la route vers leurs classes de neige. Tous étaient très excités à l'idée de glisser sur les pentes enneigées de Grimentz. Dès notre arrivée, la neige était au rendez-vous : notre petit village suisse était recouvert d'une belle couche de poudre blanche.

Après une nuit agitée, nos skieurs étaient enfin sur les pistes... Pas facile quand les skis vont dans tous les sens...

Les progrès ne se sont pas fait attendre : les remontées

mécaniques, les pistes vertes et bleues ont été maîtrisées ! Mais ce n'était pas notre seul objectif ! Nous avons découvert une autre façon de vivre dans ce village authentique, nous avons appris à vivre ensemble !

Nul doute que cette expérience restera gravée pour longtemps dans la tête de nos petits élèves.

Bibliothèque - Plus proche de la nature, plus proche de la lecture...

Trois valises didactiques sur les thèmes du jardinage, de l'eau et des abeilles ont été réalisées. Elles contiennent des livres, des fiches éducatives, des jeux et des idées d'expériences qui vous feront découvrir les richesses de la nature. Disponibles dès à présent à la bibliothèque de Hamoir, les familles et les écoles peuvent les emprunter pour une durée de quatre semaines (caution 20€).

Une surprise sera offerte aux premiers emprunteurs de ces valises.

La Bibliothèque Communale de Hamoir vous invite à une initiation à la lecture numérique et à ses outils (tablette, liseuse, logiciels de lecture numérique, etc.).

Quand : Jeudi 27 avril de 13h à 15h.

Où : À la bibliothèque de Hamoir, rue Gilles Del Cour, n°10, 4180 Hamoir.

Intervenants : Pierre Lottin (Animateur de l'Espace Public Numérique) et Justine Dewez (bibliothécaire à Hamoir).

Comment : ouvert à tous sur inscription (nombre de places limité)

Inscriptions : par mail e pn.pierre.lottin@gmail.com ; bibliotheque@hamoir.be ou par téléphone au 086/21.99.87.

Quelques nouveautés : Une drôle de fille d'Armel Job ; Le banc du temps qui passe de Hubert Reeves ; Je t'aime de Barbara Abel ; Le nouveau de Tracy Chevalier ; La goûteuse d'Hitler de Rosella Postorino ; Heimaey de Ian Manook.





Conseil Communal des Enfants

Trois grands projets animent les réunions du CCE en ce début d'année.

Afin de mettre le patrimoine culturel et historique de la commune en évidence, les jeunes élus ont travaillé sur la réalisation d'un petit film muet. Ce film raconte l'histoire de l'assassinat de l'Abbé Deleau avec pour décor la Cour de Justice de Fairon, la Place du Tilleul à Filot et l'église de Xhignesse.

Le deuxième projet a pour objet l'initiation à l'informatique et

plus particulièrement au codage. Grâce à l'aide des animateurs de Kodowallonie, les enfants ont notamment eu la possibilité de créer un jeu vidéo.

Enfin, lors du stage annuel, les enfants ont construit un « nichoir à lire » ! Ce nichoir couvre trois fonctions : un nichoir pour les oiseaux, une petite bibliothèque et un hôtel à insectes. Il est installé sur les quais de l'Ourthe à Hamoir.

Envie de rendre la Wallonie Plus Propre ?

Dans ce cas, n'hésitez pas à nous rejoindre le 30 mars 2019.

Wallonie Plus Propre lance une grande opération visant à mobiliser les personnes qui souhaitent donner un coup d'éclat à leur rue, leur quartier, les chemins, les accotements, les berges, etc.

Pour participer vous pouvez :

- Rejoindre l'équipe communale au hall omnisports de Hamoir le samedi 30 mars à 9h30, du matériel vous sera remis et les participants seront répartis dans différents endroits sensibles de la commune.
- Constituer une équipe avec votre entreprise, votre école, votre association, votre club sportif ou encore votre quartier. Dans ce cas, rendez-vous sur le site internet www.walloniepluspropre.be/ambassadeurs, seul ou en équipe, inscrivez-vous, choisissez la zone que vous souhaitez entretenir et réservez gratuitement votre matériel. Il ne vous restera plus qu'à prendre contact avec la commune pour déterminer les modalités pratiques d'évacuation des sacs récoltés. (Sabine Loicq –cellule environnement 086/21.99.45)



Au terme de cette matinée, les différents participants sont invités à se retrouver au tennis de Hamoir où un pain-saucisse et des boissons leur seront offerts.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.walloniepluspropre.be ou auprès de Sabine Loicq - cellule environnement 086/21.99.45.

Donnez-nous votre avis !

Dans le cadre de la **directive européenne sur l'eau**, une enquête publique est organisée du **19/12/2018 au 18/06/2019** inclus.

Vous êtes invité à donner votre avis sur le programme, le calendrier et les questions importantes proposées pour protéger nos rivières, nos fleuves et nos eaux souterraines.

Les documents sont consultables dans votre commune, aux sièges des contrats de rivière* et sur le site internet : eau.wallonie.be

Vos observations écrites peuvent être envoyées à la DGERNE, soit :

- via le site Web eau.wallonie.be
- par courriel à eau@spw.wallonie.be
- par courrier postal au **Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface de la DGERNE, Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES**

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous, à déterminer avec la personne de contact de votre commune.



* Site Web des contrats de rivière :
http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere

Service public de Wallonie

eau.wallonie.be

Conception et graphisme : **ART DESIGNER**
(Faïçal Bouchama) www.art-designer.fr
Crédits Photo : Envato Elements, SPW.



Invitons la nature dans nos espaces publics et nos cimetières

Vous l'aurez lu ou entendu, les espaces publics en Wallonie sont en gestion « zéro-phyto ». Si c'est évidemment une bonne nouvelle pour l'environnement et pour notre santé, cela ne se fera pas sans l'effort de tous. Les ouvriers communaux ont donc pour mission d'éliminer les mauvaises herbes mécaniquement, même si du matériel a été fourni afin de les aider dans cette mission, cela demande plus de passages, et relève d'un travail régulier pas toujours conciliable avec les impondérables de ces services.

Au niveau des cimetières, une réflexion de gestion globale est lancée, une des solutions envisagées serait l'enherbement des allées, la végétalisation et le fleurissement d'espaces entre les monuments. Cette approche, si elle demande également plus d'entretien, contribuerait aussi à apporter de la biodiversité dans ces espaces de quiétude.

Nous encourageons évidemment « les initiatives vertes » dans les cimetières telles que :

Plantation de végétaux couvre-sol de type non-invasif aux abords des sépultures, utilisation de produits respectueux de l'environnement pour le nettoyage des tombes ...

La commune réfléchit également à une opération « cimetières » afin de constituer des équipes de citoyens qui aideraient à



l'entretien et l'embellissement des cimetières, et ainsi à rendre ces espaces plus agréables, plus naturels.

Vous comprendrez aisément que toute cette mise en place demande de la patience, et du travail, dès lors nous vous invitons à encourager les équipes d'ouvriers lorsque vous les croiserez car leur tâche n'est pas simple. De même, aidez-nous à garder notre commune propre, aux abords des salles, des écoles, des places, des bancs N'hésitez pas à arracher l'une ou l'autre indésirable, et puis soyez tolérants ! Certaines espèces qualifiées d'indésirables sont bien utiles aux insectes pollinisateurs et contribuent à la biodiversité.

Il y a de la vie au bord des routes - Fauchage tardif

Depuis plusieurs années, la commune s'est engagée dans une démarche qui vise à assurer un développement optimal de la faune et de la flore sur les accotements. Cela se fait en rationalisant le fauchage en bordure de route. Certaines zones qui comportent un intérêt particulier sont laissées en « fauchage tardif », ainsi les espèces végétales ont la possibilité de fleurir et de se ressemer, les animaux y trouvent de la place pour s'abriter et se nourrir.

Une bande d'un mètre en bordure de chaussée pourra cependant être fauchée pour respecter les impératifs de sécurité. Restez vigilants !



Le Brexit et votre droit de séjour

Le 29 mars 2017, le Royaume-Uni a communiqué sa décision de quitter l'Union européenne et n'en fera donc plus partie à compter du 30 mars 2019. Cette décision n'aura pas seulement d'importantes répercussions sur les citoyens de l'Union qui résident actuellement au

Royaume-Uni, mais aussi sur les Britanniques qui résident dans un Etat membre de l'Union européenne. L'objectif de l'accord de sortie est de préserver au mieux les droits acquis des Britanniques et des membres de leur famille qui résident déjà en Belgique.

Les négociations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne sur les conditions de sortie sont encore en cours. Une version

provisoire de l'accord de sortie a été publiée par la Commission européenne en novembre 2018.

Des accords partiels ont déjà été conclus sur des sujets importants. Il convient cependant de souligner que tant que l'accord complet n'a pas été approuvé, l'Office des Etrangers ne peut fournir aucune garantie sur les droits et obligations des citoyens. Les informations suivantes sont dès lors provisoires et peuvent encore faire l'objet de modifications à la suite des négociations. C'est pourquoi l'Office des Etrangers ne peut, pour l'heure, encore répondre aux questions concernant des dossiers individuels.

Pendant la phase de transition, allant du 30 mars 2019 au

31 décembre 2020, pratiquement rien ne change pour les citoyens britanniques. Durant cette période, les Britanniques conserveront leur droit de libre circulation et de séjour mais ils devront pouvoir présenter un document de voyage en cas de contrôle aux frontières.

Les Britanniques et les membres de leur famille ayant fait usage en Belgique du régime de libre circulation des personnes avant le 1^{er} janvier 2021 devront se procurer une nouvelle carte de séjour. Ces personnes seront identifiées pendant la phase de transition sur la base des données reprises dans le Registre national. Une lettre leur sera personnellement adressée, leur demandant de se présenter au service communal de leur lieu de résidence pour obtenir un nouveau titre de séjour faisant référence au Brexit, afin de garantir les droits qui leur sont octroyés par l'accord de sortie. Leurs droits en tant qu'employé ou indépendant seront associés à ce titre de séjour. Tout le monde doit s'inscrire d'ici la mi-2021.

S'ils remplissent certaines conditions, les membres de la famille qui n'avaient pas rejoint le bénéficiaire de l'accord de sortie avant le 1^{er} janvier 2021 peuvent toujours le faire selon les anciennes règles.

L'accord de sortie permettra également à deux autres groupes de bénéficier de l'ancien régime, à savoir les travailleurs frontaliers britanniques résidant dans l'Union européenne avant le 1^{er} janvier 2021 et les ressortissants britanniques qui avaient déjà prévu un traitement médical dans l'Union européenne avant cette date. Les ressortissants britanniques qui n'ont pas fait usage du régime de libre circulation des personnes avant le 1^{er} janvier 2021 ou qui ne peuvent prouver y avoir recouru, seront considérés à partir de cette date comme des ressortissants de pays tiers. Les droits d'accès et de séjour de ces personnes feront partie des négociations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne à partir du 30 mars 2019.

Maison des associations : évolution des travaux



Un nouveau conseil de l'action sociale

Le lundi 07 janvier, le nouveau conseil de l'action sociale fut installé et les conseillers mandatés par les groupes ICOM et PDH prêtèrent serment devant le bourgmestre. Un moment certes protocolaire, mais symbolisant le départ d'une nouvelle législature remplie de nombreux défis à relever en collaboration avec l'ensemble de l'équipe du CPAS.

Parmi ces défis, nous devons :

- continuer à soutenir les plus fragilisés malheureusement de plus en plus nombreux ;
- répondre aux enjeux du vieillissement de la population ;
- continuer à offrir des perspectives d'avenir en développant une politique d'emploi et de réinsertion socio-professionnelle forte ;
- veiller à la qualité et au développement cohérent du logement dans nos villages ;

Pour y arriver, les synergies entre le CPAS et la commune seront progressivement amplifiées en réfléchissant, par exemple, aux opportunités offertes par la construction de la maison des associations.

C'est avec beaucoup de plaisir, de motivation et de conviction que cette belle équipe va désormais s'atteler à la tâche.



Loïc Jacob, Marie-France Gilet, Christian Lejeune, Marie-Pierre Henry, Elodie Culot, Raymond Momin, Isabelle Coulée, Frédéric Lecarte et Aline Van Mullem

P.S.: M-P Henry a démissionné au profit de Ghislaine Heuse

État civil

Mariages :

Le 03.12 : VANAKEN Albert et CLAES Nelly de COMBLAIN-la-TOUR

Le 04.01 : RENARD Jean-Louis et MARÉCHAL Cindy, tous deux de FILOT

Le 12.01 : LAURENT Renaud et KNAUF Virginie, tous deux de HAMOIR

Naissances :

Le 25.10 à SERAING : PERENCIN Camille de COMBLAIN-la-TOUR

Le 28.10 à SERAING : AUBRY Samuel de COMBLAIN-la-TOUR

Le 21.12 à HUY : LELIÈVRE Sophia de FAIRON

Le 01.11 à LIEGE : HIRT Charlie de HAMOIR

Le 11.11 à LIEGE : LEDUC Hugo de HAMOIR

Le 30.11 à LIEGE : CAILLIAU Owen de FILOT

Le 19.12 à LIEGE : LEVEAU Baptiste de COMBLAIN-la-TOUR

Le 31.12 à LIEGE : DIZIER SAKURAI Eli de FAIRON

Le 15.01 à SERAING : LESENFANTS Nathan de FILOT

Le 08.01 à LIEGE : PEETERS Alexandre de HAMOIR

Décès :

Le 24.11 à HAMOIR : MÉLENS Louise veuve de CORNET Marcel de FAIRON

Le 14.12 à HAMOIR : ELORDE Virginia d'AYWAILLE

Le 19.12 à HAMOIR : HOUSSET Joseph de FILOT

Le 27.12 à HAMOIR : BRANDENBOURGER Eric de HAMOIR

Le 05.01 à HAMOIR : PETIT Roger époux de BAUMONT Ivette de COMBLAIN-la-TOUR

Le 06.01 à COMBLAIN-au-PONT : CORNET Georgette veuve de DEMARTEAU Guy de COMBLAIN-la-TOUR

Le 12.01 à LIEGE : DELCOMENE René de COMBLAIN-la-TOUR

Le 12.01 à HUY : COPPIETERS Cécile veuve de DIJON Pierre de HAMOIR

Le 13.01 à HAMOIR : GEORGE Jean-Marc époux LOMBET Marie-José de METTET

Le 16.01 à LIEGE : PONCIN André veuf de LEDOUX Bernadette de FAIRON

Le 07.02 à HAMOIR : LUC Fabrice de HAMOIR

Nos Nouveaux SUV: Tucson, Kona & Santa Fe



AYWAILLE MOTOR sa

Lundi au vendredi de 9h à 18h
Le samedi de 9h à 16h

105 rue du Chalet à Aywaille
Tél. 04 384 59 19 - Fax 04 384 70 40

www.aywaillemotor.be

Rien n'est trop beau pour le souvenir de nos êtres chers



MONUMENTS FUNÉRAIRES sprl René AdAM

Placement et restauration
de monument et caveaux
Devis gratuit

086 21 28 55 - 0476 50 91 94
Rue des Eresses, 4 - Barvaux

Atelier et salle d'exposition:
Zoning de Barvaux, rue de l'Industrie, 23
086 32 18 30
E-mail : reneadam@skynet.be

centre funéraire Pol Laffut & Heerwegh

Rue Erène 9 | 6900 Marche-en-Famenne

Hotton-Melreux | Barvaux | Hamoir | Anthisnes
Comblain-au-Pont | Poulseur | Marche-en-Famenne
Rochefort | Jemelle | Wellin



**funérailles, crémations,
assurances obsèques,
assistance en formalités
après funérailles**

084 46 62 11
24h/24h et 7j/7j

www.centrefuneraire-pollaffut-heerwegh.be

www.therock.be

OUVERTURE: Dès le 1er AVRIL:

Tous les jours des congés
scolaires (week-ends, vacances,
jours fériés)

2 sessions/jour: 13h00 & 15h30

Bienvenue à tous àpd 12 ans!



Ouverture de l'Activité "ADRÉNALINE +12" dans notre carrière à Comblain-la-Tour

Vous cherchez un accueil chaleureux dans un cadre verdoyant ?



Le Jardin des
Chantoirs



MAISON DE REPOS & RÉSIDENCE SERVICES

Une maison de vie à la pointe de la modernité

Soins professionnels personnalisés • Animations quotidiennes
Cuisine maison par un Chef et à base de produits frais
Centre de bien-être : Sauna, bain-bulles, lit flottant thérapeutique...
Espace dédié aux personnes désorientées

04/247.70.70 • info@chantoirs.be • www.chantoirs.be

Square Philippe Gilbert, 2 – 4920 REMOUCHAMPS



Votre concession à visage humain

Rue des deux Provinces, 12 (Zoning du WEX)

MARCHE-EN-FAMENNE

084/22.05.05

Voie Michel, 5

BARVAUX S/O

086/21.41.41

Vendez ou achetez votre bien en toute confiance !



Vous y gagnez !

- Une équipe à votre écoute
- Une évaluation juste et réaliste
- Des contrats clairs et précis
- Une publicité ciblée
- Un accompagnement constant

blim.be
immobilière • makelaars

Place Leblanc 28 | 4170 Comblain au Pont | 04 383 56 59 | www.blim.be
Rue Jean Wilmotte 2 | 4920 Aywaille | 04 246 53 04 | info@blim.be

PORTES OUVERTES
le 2^{ème} week-end de septembre



**POÊLERIE
JACQUEMIN**
VENTE DÉMARRAGE ENTRETIEN RANGAGE

À VOTRE SERVICE DEPUIS 1974

**TUBAGE DE CHEMINÉES
TOUS TYPES DE POÊLES**

Venez découvrir notre tout nouveau show-room
et admirer notre nouvelle gamme de foyers !

Notre magasin est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30, ainsi que le samedi de 9h30 à 15h.
Fermé le mercredi (sauf sur rendez-vous) et le dimanche

ADURO H1 HYBRIDE
Poêle hybride bois et pellets



04/360 78 80

www.poeleriejacquemin.be

info@poeleriejacquemin.be

Route des Ardennes 5b - 4920 Aywaille